

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2022

### **Hausse des coûts de l'énergie et logement/hébergement des plus modestes : tout un secteur de la solidarité en fragilité**

L'inflation qui ne cesse de croître de mois en mois et la hausse des coûts de l'énergie fragilisent les entreprises, le secteur associatif et les ménages. Dans cette situation, les personnes en situation de précarité et celles aux revenus modestes sont les premières victimes de cette hausse du coût de la vie.

C'est tout le secteur de l'accompagnement des personnes précaires vers le logement qui tire le signal d'alarme. Ainsi, les centres d'hébergement, qui accueillent et accompagnent les plus démunis, ne disposent pas à ce jour des moyens suffisants pour faire face à cette hausse historique du coût de l'énergie. Pour une partie d'entre eux, le risque de ne plus pouvoir assurer leur mission d'accompagnement des personnes sans domicile est réel, alors que les besoins d'hébergement restent élevés et qu'un nombre important d'enfants dorment encore, chaque nuit, à la rue.

La survie des dispositifs de logement accompagné, que le Gouvernement défend par ailleurs avec raison, et plus particulièrement celle des résidences sociales qui logent des personnes en difficulté sociale, ou celle des foyers de jeunes travailleurs qui logent des jeunes fragilisés par les crises successives, est également en jeu: leur modèle économique ne leur permet pas d'absorber la hausse des factures d'énergie qui représente plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires par structure, même après application des boucliers tarifaires, et qui se rajoute à la hausse des charges d'exploitation, des travaux d'entretien, des charges financières liées à la hausse du livret A.

Du côté du logement social enfin, l'inquiétude est double. En raison de la hausse des charges locatives liée à la crise de l'énergie, les ménages précaires vont avoir encore plus de difficultés à accéder au parc social, la solvabilisation des aides au logement n'étant pas suffisante sur cette partie de la quittance. Par ailleurs, malgré les actions mises en place par les bailleurs sociaux pour protéger les locataires, l'inflation généralisée fait craindre une hausse des impayés et des ménages en difficultés qui vont devoir arbitrer entre plusieurs postes de dépenses.

Afin de ne pas encore plus fragiliser les ménages que nous accompagnons et logeons et d'assurer nos missions, nous, Fédérations et Unions demandons :

- La reconnaissance de l'énergie comme un bien de première nécessité et le renforcement des aides afin de permettre l'alignement des contrats d'énergie des acteurs du logement social, du logement accompagné et de l'hébergement sur le tarif réglementé ;
- Une revalorisation des prix de journée des centres d'hébergement permettant de couvrir l'inflation ;
- Le versement du chèque énergie exceptionnel aux gestionnaires de résidences de logement accompagné, dont les foyers jeunes travailleurs, qui supportent directement l'impact de la hausse des coûts ;
- Le dé plafonnement des surcoûts pris en charge par le bouclier tarifaire électricité et la possibilité de bénéficier sans réserve de l'aide « gaz et électricité » destinée aux entreprises grandes consommatrices et du nouveau dispositif « amortisseur électricité » ;

- L'évolution du mode de calcul de la redevance des résidences sociales pour revenir à un indice composite intégrant l'évolution des coûts de l'énergie, accompagnée d'une revalorisation significative de l'APL-Foyer ;
- L'abondement des Fonds de solidarité logement par les énergéticiens et par l'Etat pour soutenir les locataires en situation d'impayés de loyers ou de leur facture d'énergie ;
- L'accompagnement et le financement d'un plan de rénovation énergétique qui doit prendre en compte tout le secteur de l'hébergement, du logement accompagné et du logement social.

Sans une action déterminée et rapide de l'Etat, c'est tout un pan de la solidarité nationale qui risque de s'effondrer.

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

**Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**L'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo)** est l'Union professionnelle du logement accompagné, présidée par Bertrand Declémy, également directeur général d'Aréli et dirigée par Arnaud de Broca. Elle rassemble les initiatives de 166 acteurs, qui gèrent près de 145 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafo représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

**Pour en savoir plus : <https://www.unafo.org/>**

**La Fédération des acteurs de la solidarité** est un réseau de plus de 900 acteurs, associations de solidarité et organismes, qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle est composée d'un siège national et de 13 associations régionales en métropole et dans les DOM. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale ; plusieurs sont reconnus dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, tels que les programmes Sève Emploi et Respirations.

**En savoir plus : [www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)**

**L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...**

- 287 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 801 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
  - Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
  - Ils proposent 40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative.
  - Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

**Habitat Jeunes, c'est...**

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 801 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

**Pour en savoir plus : <https://www.habitatjeunes.org/>**

#### Contacts presse :

**USH** : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66  
[@UnionHlm](https://www.union-habitat.org/)

**UNAFO** : Arnaud de Broca / [arnaud.debroca@unafo.org](mailto:arnaud.debroca@unafo.org) / Tél : 06 20 51 04 83

**FAS** : Charlotte Abello, Chargée de communication à la Fédération des acteurs de la solidarité  
[charlotte.abello@federationsolidarite.org](mailto:charlotte.abello@federationsolidarite.org) / Tél : 06 17 80 03 52

**UNHAJ** : Alice Dekker - [alice@alicedekker-rp.fr](mailto:alice@alicedekker-rp.fr) – Tél : 06 16 58 21 60